



Inventaire herpétologique du Mont Faron, Toulon, Var, France.

Dans le cadre de :

L'INVENTAIRE ET CARTOGRAPHIE DES SITES NATURA 2000

Monts Toulonnais, Forêt domaniale des Morières (FR 9301608, SIC) et Falaises du Mont Caume (FR 9312016, ZPS)

<u>PARTIE 1</u>: LES HABITATS NATURELS, LA FLORE ET LA FAUNE



Joël GAUTHIER

Président de l'association Reptil'Var

Août 2010

Association Reptil'Var. Tél.: 06.81.67.23.96. E-mail: reptilvar@hotmail.fr Site: http://reptilvar.free.fr

Sommaire

Sommaire	p 21
Introduction	p 22
Cadre bioclimatique de la zone d'étude	p 23
Situation géographique du site d'étude	p 23 à 24
Matériel et méthode	p 25 à 26
Résultats	p 26
Tableau des prospections	p 27
Statuts des espèces de l'herpétofaune observées	p 28
Localisations des espèces inventoriées	p 29
Liste commentée des espèces inventoriées	p 30 à 57
Bilan prospectif	p 58 à 59
Conclusion	p 59 à 60
Mesures de gestion	P 60 à 61
Remerciements	p 61
Bibliographie	p 62 à 63
Annexes	p 64 à 70

Introduction

A la fin de l'année 2009, la LPO PACA (Ligue pour la Protection des Oiseaux. Délégation Provence Alpes Côte d'Azur) a demandé à l'association Reptil'Var de réaliser un inventaire herpétologique du Mont Faron dans le cadre de « l'inventaire et cartographie des sites Natura 2000, Monts Toulonnais, Forêt Domaniale des Morières (FR 9301608, SIC) et Falaises du Mont Caume (FR 9312016, ZPS), Partie 1 : les Habitats naturels, la flore et la faune ». Ces sites ont été désignés pour l'importance de leurs richesses et diversités biologiques.

Le périmètre officiel du site Natura 2000 couvre une superficie de 11 321 ha répartis en 4 ensembles principaux : le Mont Caume, le Mont Faron, le Coudon et la forêt domaniale des Morières. Le Mont Faron (Figure 2, p 3) est un massif calcaire qui se situe au sud de ces sites Natura 2000. De ces 584 m, il domine la ville de Toulon et sa rade. Le bas de ses pentes vient à la rencontre de l'agglomération toulonnaise (Figure 9, p 38). Il est entouré d'autres massifs calcaires. A l'est le Coudon, à l'ouest le Croupatier et le Gros Cerveau, et au nord les Monts Combe et Caume. De son sommet la vue porte au loin, notamment sur la mer méditerranée. L'ONF du Var (l'Office National des Forêts) gère 400 hectares de surface forestière du Mont Faron. Le Mont Faron est aussi inscrit en ZNIEFF de type II (Figure 3, p 4).

Fiche: http://basecommunale.paca.ecologie.gouv.fr/pdf/fiches/znieff2_generation2/83167100.pdf

Anciennement couvert de chênes verts avant l'an 1500, le Mont Faron a au fil du temps été mis à nu par une déforestation abusive suivi d'un pâturage non contrôlé. De nombreux incendies ont également parcouru ses pentes, laissant aux eaux de pluies, par un effet de fort ruissellement, le lessivage d'un sol ayant perdu toute la protection de son couvert végétal. Le dernier incendie en date est celui du 06 août 2010. Ce jour là, attisé par un violent Mistral, il a détruit cinq hectares de forêt et de garrique (Figures 4 et 5, p 4 - figures 20 et 21, p 44). Il est parti du versant Sud du Mont Faron, aux abords de la route du Trou du Diable, pour se propager en direction de la ligne de crête. De nombreux incendies, avec des surfaces incendiées plus ou moins importantes l'ont précédé, notamment ceux de 1987 et 1999.

Dans des zones déjà fragilisées par l'urbanisation et les dérangements humains qui en découlent, la répétition des incendies de forêt peuvent impacter fortement une partie de l'herpétofaune en la réduisant ou en la faisant disparaitre.

Au cours de la deuxième moitié du siècle dernier, l'homme ayant enfin pris conscience de ses erreurs, s'est mis à replanter ce qui n'avait plus que l'aspect d'un gros massif de calcaire blanc. Ce dernier a été en grande partie reboisé, sur son versant Sud, de Pin d'Alep, une essence très inflammable et de plus à effet invasif dans notre département. Ceci avait tout de même pour but de permettre au sol de se reconstituer et de pouvoir ensuite laisser la place à d'autres essences floristiques.

Aujourd'hui, le Mont Faron présente six grands types d'habitats que l'on peut nommer comme suit : Les zones rupestres et lignes de crêtes ; les garriques dégradées, les pierriers et zones d'éboulis ; les pinèdes plus ou moins denses du versant Sud ; les groupements de pelouses ; la chênaie verte du versant Nord ; les zones d'habitations et de fortifications (Figures 10 à 18, p 39 à 43).

Cadre bioclimatique de la zone d'étude

Le Mont Faron se situe en basse Provence calcaire, dans les étages bioclimatiques thermoméditerranéen et mésoméditerranéen. Son climat y est très agréable. Une période estivale chaude et sèche alterne avec une période hivernale douce et humide. L'amplitude thermique des températures y est faible ainsi que les variations interannuelles. Un vent d'est très humide, le Levant, et le Mistral, un vent puissant de nord-ouest, soufflent tout au long de l'année avec plus ou moins de virulence sur ses pentes et ses crêtes. Les épisodes pluvieux sont peu nombreux et ne donnent que de faibles précipitations. Toutefois, de fortes pluies à caractères orageux peuvent s'y déclencher avec violence et donner des chutes d'eau plus ou moins conséquentes. Le Mont Faron profite tout au long de l'année d'un fort taux d'ensoleillement.

Situation géographique du site d'étude

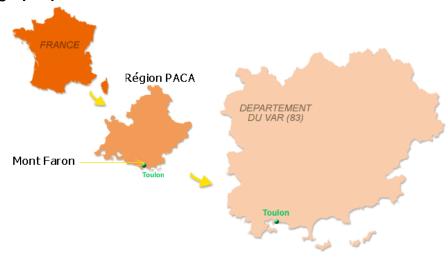
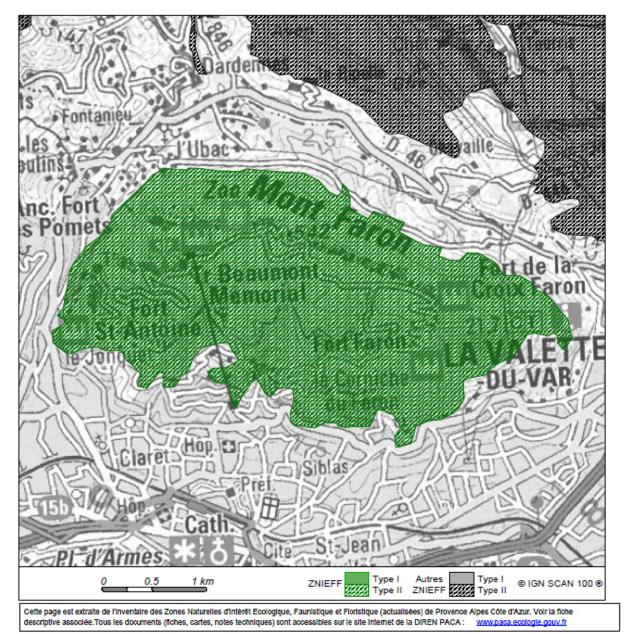


Figure 1: Localisation du Mont Faron.



Figure 2 : Localisation du secteur de l'étude.



Date de création du document: 28/07/2008

Figure 3: Périmètre de la ZNIEFF N° 83-167-100 MONT FARON. Zone terrestre de type II (source DIREN PACA: http://basecommunale.paca.ecologie.gouv.fr/pdf/cartes/znieff2_generation2/83167100.pdf)





Figures 4 et 5: Incendie du Mont Faron du 06 août 2010 (source Var-Matin http://www.varmatin.com/article/var/un-incendie-sur-les-hauteurs-de-toulon)

Matériel et méthode

L'inventaire herpétologique du Mont Faron a consisté à effectuer des prospections en parcourant les différents milieux du site de l'étude. Les pentes de son versant Nord, trop abruptes et moins favorables à l'herpétofaune, n'ont pas été prospectées. La carte IGN 3346 OT au 1:25 000ème « Toulon, le Gros Cerveau, Mont Faron », a été le support topographique de ces prospections. Cet inventaire avait pour but d'inventorier l'herpétofaune présente sur le Mont Faron. Les prospections, au nombre de quatre, se sont étalées de la fin du mois d'avril 2010 à la fin du mois de juin 2010 (Tableau 1. p 7). Cette période se situe au maximum d'activité de la plupart des espèces de reptiles de la zone méditerranéenne. Un audit des différents naturalistes et scientifiques proches ou connaissant le site de l'étude a été réalisé. La bibliographie disponible a été recherchée et l'outil internet consulté. Les bases de données du CEEP (Conservatoire d'Etude des Ecosystèmes de Provence) et de l'association Reptil'Var ont été interrogées.

Concernant les espèces de l'annexe II de la Directive « habitats », les données antérieures existantes ne concernent que la Tortue d'Hermann (Testudo hermanni). Aucune étude spécifique n'a été engagée sur ce groupe d'espèces.

Prospections de terrain:

1°) Les prospections naturalistes :

- a) Elles se sont effectuées à pied et en voiture sur des itinéraires-échantillons en empruntant les routes, les pistes et les drailles, individuellement ou à deux.
- b) Elles ont consisté à des sondages sur l'ensemble de la zone d'étude accessible et dans les différents types d'habitats.
- c) En effectuant un parcours en voiture sur un linéaire routier afin de récolter des observations sur la batracofaune à un moment où elle est en reproduction. Selon les années et les espèces, dans le sud du département du Var, cette période s'étale à partir du mois de février jusqu'au mois d'octobre-novembre, avec un pic au printemps. Il est ensuite facile aux chants ou à la vue de les déterminer. Dans certains cas, il peut s'agir d'individus écrasés lors de leurs déplacements et ceux-ci peuvent être identifiés selon leur état.

Lors des prospections, les Reptiles et les Amphibiens ont été recherchés de plusieurs façons avec comme points communs la recherche d'habitats les plus favorables à l'herpétofaune et en suivant la période d'activité la plus propice à chaque espèce.

- En les recherchant par l'observation visuelle : adultes et jeunes, têtards (Anoure) et larves (Urodèle), pontes et œufs, indices de présence (Excréments) et mues ;
- A l'écoute : chants et plongeons pour les Amphibiens, et déplacements ou fuites pour les Reptiles;
- En soulevant les pierres, les tôles, les planches, le bois mort et en inspectant les anfractuosités, les fissures, les ouvrages artificiels, les bâtiments, les buses et autres...



Tous les individus trouvés ont été déterminés sur place. Un GPS a permis leurs localisations précises et leurs coordonnées ont été rentrées dans une base de données sous fichier informatique Excel.

Résultats

- 1°) Les prospections de terrains à la recherche de Reptiles et d'Amphibiens
 - a) Les prospections diurnes

Les prospections diurnes, au nombre de quatre, à la recherche de l'herpétofaune, ont consisté à parcourir les routes, les pistes et leurs abords, à emprunter les petites drailles, à réaliser des itinéraires-échantillons, des transects et des sondages dans les différents habitats de la zone de l'inventaire avec une priorité pour les milieux ouverts et semi-ouverts, les zones rocheuses et les éboulis calcaires. Les milieux humides du bas de la zone d'étude, plus particulièrement les abords de la rivière le Las, ont également été sondés.

b) La prospection de nuit

Elle a consisté à parcourir un linéaire routier en voiture sur le bas de la zone d'étude à la recherche de la batracofaune.

L'étude herpétologique du Mont Faron a permis d'inventorier 4 espèces d'Amphibiens et 12 espèces de Reptiles dont une, la Cistude d'Europe (Annexe II et IV de la Directive « Habitats »), en dehors mais en limite proche de la zone d'étude (Figure 7, p 8). Ce qui donne un total de 16 espèces (Tableau 2. p 7).

Espèces inventoriées :

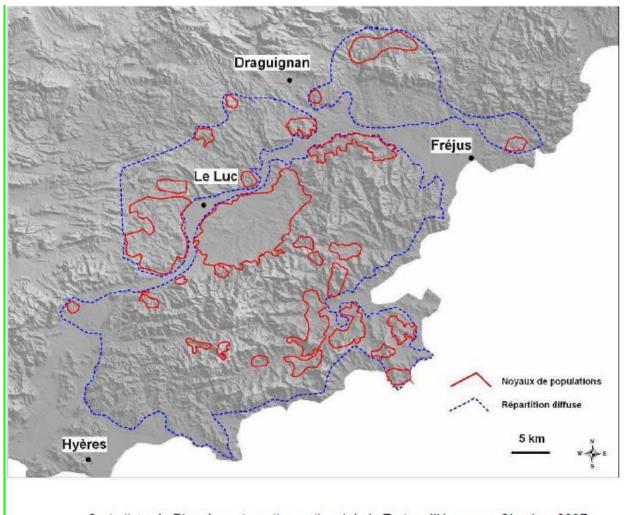
- Amphibiens: Crapaud commun (Bufo bufo), Rainette méridionale (Hyla meridionalis), Grenouille rieuse (Pelophylax ridibundus) et Salamandre tachetée (Salamandra salamandra).
- Reptiles : Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), Trachémyde à tempes rouges (Trachemys scripta elegans), Coronelle girondine (Coronella girondica), Couleuvre de Montpellier (Malpolon monspessulanus), Couleuvre à échelons (Rhinechis scalaris), Couleuvre d'Esculape (Zamenis longissimus), Orvet fragile (Anguis fragilis), Tarente de Maurétanie (Tarentola mauritanica), Lézard vert occidental (Lacerta bilineata), Lézard des murailles (Podarcis muralis), Lézard ocellé (Timon lepidus) et Seps strié (Chalcides striatus).

Espèce mentionnée mais non contactée (1 espèce) :

- * Tortue d'Hermann (Testudo hermanni).
- * Mentionnée dans l'Inventaire du Patrimoine Naturel de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (ZNIEFF actualisées). BELTRAH S., & MICHAUD H., - Actualisation de l'inventaire de 1988. ZNIEFF N° 83-167-100 MONT FARON. Zone terrestre de type II. Année de mise à jour : 01/01/2003.

Source DIREN PACA:

http://basecommunale.paca.ecologie.gouv.fr/pdf/fiches/znieff2_generation2/83167100.pdf



Carte tirée du Plan de restauration national de la Tortue d'Hermann, Cheylan, 2007.

Figure 6 : Répartition de la Tortue d'Hermann dans le département du Var.

Tableau des prospections

Date	Prospection de jour	Observateurs
21.04.2010	Х	Joël GAUTHIER
06.05.2010	Х	Joël GAUTHIER
20.05.2010	Х	Joël GAUTHIER
20.06.2010	Х	Joël GAUTHIER et Micaël GENDROT

Tableau 1: Tableau des prospections.

Statuts des espèces de l'herpétofaune observées

Espèces		Statut			
Nom scientifique	Nom commun	Liste Rouge France	Réglementation communautaire Directive Habitat	Réglementation internationale Convention de Berne	Réglementation nationale
Bufo bufo	Crapaud commun	LC		Berne 3	Article 3
Hyla meridionalis	Rainette méridionale	LC	D.H. 4	Berne 2	Article 2
Pelophylax ridibundus	Grenouille rieuse	LC	D.H. 5	Berne 3	Article 3
Salamandra salamandra	Salamandre tachetée	LC		Berne 3	Article 3
Emys orbicularis	Cistude d'Europe	NT	D.H. 2 et 4	Berne 2	Article 2
Trachemys scripta elegans	Trachémyde à tempes rouges	NAª		Berne 3	
Coronella girondica	Coronelle girondine	LC		Berne 3	Article 3
Malpolon monspessulanus	Couleuvre de Montpellier	LC		Berne 3	Article 3
Rhinechis scalaris	Couleuvre à échelons	LC		Berne 3	Article 3
Zamenis longissimus	Couleuvre d'Esculape	LC	D.H. 4	Berne 2	Article 2
Anguis fragilis	Orvet fragile	LC		Berne 3	Article 3
Tarentola mauritanica	Tarente de Maurétanie	LC		Berne 3	Article 3
Lacerta bilineata	Lézard vert occidental	LC	D.H. 4	Berne 2	Article 2
Podarcis muralis	Lézard des murailles	LC	D.H. 4	Berne 2	Article 2
Timon lepidus	Lézard ocellé	VU		Berne 2	Article 3
Chalcides striatus	Seps strié	LC		Berne 3	Article 3

<u>Légende</u>: Liste Rouge française 2008 : VU = Vulnérable. NT = Quasi menacée. LC = Préoccupation mineure. NA^a = Non applicable, espèces non soumises à évaluation car introduites dans la période récente. Législation européenne : D.H. x = annexe classant le taxon dans la Directive Habitats-Faune-Flore du 21/5/92. Berne x = annexe classant le taxon dans la Convention de Berne du 19/9/79.

Tableau 2 : Liste et statut des espèces de l'herpétofaune observées. Cette liste est non exhaustive.

Localisations des espèces inventoriées



Figure 7 : Localisations des espèces inventoriées.

Code couleur espèces :

- Crapaud commun (*Bufo bufo*)
- Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*)
- Cistude d'Europe (Emys orbicularis)
- Trachémyde à tempes rouges (*Pseudemys scripta elegans*)
- Coronelle girondine (Coronella girondica)
- Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*)
- Couleuvre à échelons (*Rhinechis scalaris*)
- Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*)
- Lézard ocellé (*Timon lepidus*)
- Orvet (Anguis fragilis)
- Seps strié (Chalcides striatus)

A noter : Quatre espèces ne sont pas pointées sur la figure 7. La Salamandre tachetée (Salamandra salamandra) donnée présente dans une source, la source Saint-Antoine, sur le versant Sud du Mont Faron par M ABAD de l'ONF, mais non localisée (Source bibliographique). On peut tout de même supposer que cette source se trouve au niveau du Fort Saint-Antoine. Il est situé sur la partie basse du Mont Faron, en Sud-ouest. La Rainette méridionale (Hyla meridionalis) présente sur le pourtour du bas Faron dans les points d'eaux naturels et artificiels. La Tarente de Maurétanie (Tarentola mauritanica) et le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) observés sur l'ensemble du site.

Liste commentée des espèces inventoriées

Bufo bufo (Linné, 1758) Crapaud commun Classe des Amphibiens Ordre des Anoures Famille des Bufonidés

Le Crapaud commun est essentiellement terrestre, crépusculaire et nocturne. Solitaire, il peut se rassembler en populations particulièrement denses au moment de la saison de reproduction. L'hivernation se fait à terre dans différents abris naturels ou non. De février à mars, les migrations de Crapauds communs vers les sites de reproduction sont particulièrement impressionnantes. Peu de facteurs extérieurs sont susceptibles de modifier fondamentalement l'obstination des animaux au cours de la saison de reproduction. Les Crapauds communs sont très fidèles au site qui les a vu naître. La ponte est constituée de cordons gélatineux de 3 à 5 m de long, contenant plusieurs milliers d'œufs attachés aux plantes aquatiques. La ponte de l'ensemble des individus de cette espèce est plus ou moins synchronisée et s'étale sur deux semaines environ. En région méditerranéenne elle peut s'étaler sur deux mois.



Habitat

C'est une espèce très éclectique qui colonise tous types d'habitats pouvant lui offrir un point d'eau, assez profond, de 50 cm à 2 m, pour sa reproduction. Les points d'eau avec la présence de poissons ne sont pas évités par le Crapaud commun. Ses pontes et ses têtards sont peu prédatés car ils sont protégés par des sécrétions toxiques.

Distribution géographique

Le Crapaud commun occupe toute l'Europe jusqu'au cercle polaire, à l'exception de l'Irlande et de la Sardaigne. Présent de l'Afrique du nord à l'Asie centrale.

En France, on retrouve le Crapaud commun sur tout le pays jusqu'à 2000 m d'altitude, excepté la Corse.

Statut zoogéographique

Espèce eurasiatique.





Cartographie: Marc CHEYLAN & Philippe GENIEZ

Statut

Espèce protégée en France par la loi, article 3 de l'arrêté du 23 avril 2007. Elle est inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne et classée dans les « espèces à préoccupation mineure » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

Etat des populations sur le site

Le Crapaud commun semble encore bien présent sur le réseau hydrographique du bas de la zone d'étude, notamment dans la rivière le Las. Il a été retrouvé écrasé sur les axes routiers qui longent cette rivière et aperçu en déplacement migratoire pour sa reproduction. Il a été également observé en zone habitée. Sur le bas du versant Nord du Mont Faron, une grande mare artificielle située en zone privée, sert à cette espèce de lieu très attractif, notamment pour sa reproduction (Figure 19, p 43).

> Hyla meridionalis (Boettger, 1874) Rainette méridionale Classe des Amphibiens Ordre des Anoures Famille des Hylidés

La Rainette méridionale, est une espèce terrestre semi-arboricole, diurne et nocturne. Très tôt dans l'année et avec des conditions météorologiques favorables, elle indique sa présence par ses chants puissants. Dans la journée, on peut ainsi l'entendre chanter dès le mois de janvier. Hors saison de reproduction, elle s'éloigne aisément des points d'eau pour prendre le soleil parmi la végétation, sur la roche ou sur un mur. La reproduction commence à la nuit tombée et s'étend du début du printemps, pour se terminer au début de l'été. Les adultes se concentrent alors aux abords des points d'eau pendant la journée et sortent de leurs cachettes la nuit venue pour se reproduire. Les mâles émettent en chœurs des chants puissants qui portent à plus d'un kilomètre. La ponte est déposée autour de la végétation aquatique par petits paquets d'œufs.



Habitat

Elle affectionne les biotopes avec une végétation abondante. On la retrouve dans les zones marécageuses, les roselières, les mares permanentes et temporaires, les ruisseaux et les bords des rivières. Elle s'est également accommodée des points d'eau artificiels notamment en paysage urbain, tels que les bassins, les réservoirs d'eau et autres ouvrages anthropiques.

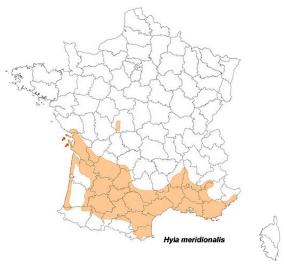
Distribution géographique

Sud et nord de la péninsule Ibérique, îles Canaries, Baléares, Madère, Afrique du nord-ouest, sud et sud-ouest de la France, nord-ouest de l'Italie.

La Rainette méridionale occupe en France toute la zone méditerranéenne jusqu'aux environs de Valence dans la vallée du Rhône (Ardèche et Drôme). Elle pénètre également, par le Seuil du Lauragais (Aude), le bassin Aquitain, y occupant les piémonts pyrénéens, le bassin de la Garonne, la Dordogne, le sud-ouest de la Corrèze et les départements côtiers situés entre les Landes et la Bretagne (Gironde, Charente-Maritime, Charente, sud de la Vendée).

La limite nord de sa répartition se situe dans le sud de la Vendée. Elle atteint, dans les Alpes du Sud et sur le causse du Larzac, 800 m d'altitude et les dépasse dans le nord-est du Var (Canjuers).

Dans certaines régions de France, elle cohabite avec la Rainette arboricole, en particulier dans quelques secteurs du centre-ouest de la France : Gironde, Corrèze, Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres. Elle est absente de Corse où ne vit que la Rainette sarde.



Cartographie: Marc CHEYLAN & Philippe GENIEZ

Statut zoogéographique

Espèce méditerranéenne.

Statut

Espèce protégée en France par la loi, article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007. Elle est inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore et à l'annexe II de la Convention de Berne et classée dans les « espèces à préoccupation mineure » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

Etat des populations sur le site

La Rainette méridionale est présente sur l'ensemble du réseau hydrographique du bas de la zone d'étude. Elle a été vue et entendue dans les différentes zones humides naturelles et artificielles du site de l'inventaire. A l'écoute des chants, certains points d'eau accueillent des populations importantes, et ceci dans la zone très urbanisée des flancs du Mont Faron. Entendue également sur le bas du versant Nord du Mont Faron dans une grande mare artificielle située en zone privée (Figure 19, p 43).

> Pelophylax ridibundus (Pallas, 1771) Grenouille rieuse Classe des Amphibiens Ordre des Anoures Famille des Ranidés

Strictement aquatique, elle passe son temps au soleil sur la berge mais elle est également active de nuit. C'est un animal puissant et vorace capable d'inquigiter de grosses proies et dont le régime alimentaire n'est pas limité aux vers et arthropodes. Les adultes sont prédateurs d'autres batraciens plus petits, voire cannibales avec leurs propres immatures. Elle est même capable d'attraper des têtards au moment où ces derniers viennent en surface. La période de reproduction commence en avril et dure jusqu'en fin de printemps. Le mâle de cette grenouille émet, de jour comme de nuit, un chant puissant faisant penser à un rire sonore, ce qui lui a valu son nom.



Habitat

Tous types de milieux aquatiques d'eau douce, même empoissonnés. Elle est également présente dans les mares temporaires. La Grenouille rieuses a tendance à se tenir dans les endroits où la végétation est dense et ensoleillée.

Distribution géographique

Sa répartition initiale comprend l'Europe Centrale, de l'est de la France (Alsace, Franche-Comté) jusqu'en Russie. Il s'agit d'une espèce à forte tendance invasive, introduite dans de nombreuses régions (échappée de fermes d'élevages ou relâchée des laboratoires de physiologie) et occupant actuellement une bonne partie de la France.

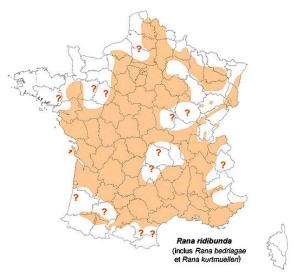
Son pouvoir d'hybridation avec d'autres grenouilles vertes (*Rana lessonae, Rana perezi*) dont le résultat donne un klepton fertile (*Rana Kl. esculenta, Rana Kl. grafi*), cause beaucoup de difficultés pour appréhender la détermination et la distribution actuelle de ce taxon.

Statut zoogéographique

Espèce eurasiatique.

Statut

Espèce protégée en France par la loi, article 3 de l'arrêté du 23 avril 2007. Elle est inscrite à l'annexe V de la Directive Habitats-Faune-Flore et à l'annexe III de la Convention de Berne et classée dans les « espèces à préoccupation mineure » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.



Cartographie: Marc CHEYLAN & Philippe GENIEZ

Etat des populations sur le site

La Grenouille rieuse est, contrairement à la plupart des Amphibiens, une espèce facile à observer de jour comme de nuit. Sur le site de l'inventaire, elle est présente sur tout le réseau hydrographique du bas Faron. Il serait intéressant lors d'une autre étude de se focaliser sur cette espèce, afin de savoir, si nous n'avons pas également d'autres espèces du genre *Pelophylax* sur la zone de l'inventaire.

> Salamandra salamandra (Linné, 1758) Salamandre tachetée Classe des Amphibiens Ordre des Urodèles Famille des Salamandridés

La salamandre est un animal crépusculaire et nocturne. Elle recherche particulièrement la fraîcheur et l'humidité. Dans la journée, elle reste cachée dans les anfractuosités du sol, sous les pierres, la mousse, une souche ou sous une racine. Son territoire est assez restreint : 10 à 150 m2. La période annuelle d'activité est en rapport avec la durée du temps pluvieux. Durant l'hiver, jeunes et adultes entrent en vie ralentie, mais l'hivernage n'est pas profond et dès que la température est favorable, 8 à 14°C les animaux sortent de leur retraite.

Son mode de vie en fait donc un animal très discret qu'il est difficile de rencontrer en plein jour. Cet événement n'est rendu possible que très occasionnellement en cas de fortes pluies rendant le sol détrempé. La grande majorité des déplacements se fait à terre.

La Salamandre ne se rapproche des points d'eau que pour y déposer ses larves, de 30 à 40 en moyenne, en automne ou au printemps, soit dans des ruisseaux à courant faible, soit dans des sources où l'eau y est fraîche et fortement oxygénée. Les eaux stagnantes, les bassins de décantation, les eaux souterraines et les mares naturelles sont accessoirement acceptés.



Habitat

C'est une espèce de forêt, surtout de feuillus au sous-sol humide avec des ruisseaux et ruisselets forestiers.

Cependant, elle fréquente également les forêts de résineux. En forêt méditerranéenne on peut la rencontrer aussi en garrigue, du moment qu'elle y trouve des points d'eau humides et frais. Se trouve également près des sources.

Distribution géographique

Son aire de répartition en Europe est assez vaste. Du centre de l'Europe elle s'étend du Portugal à la Grèce, excepté les îles méditerranéennes, pour remonter au Pays-Bas en passant par l'Ukraine et la Pologne.

En France, on retrouve la Salamandre tachetée, pratiquement sur l'ensemble du territoire jusqu'à 1250 m d'altitude. Elle est absente de Corse.



Cartographie: Marc CHEYLAN & Philippe GENIEZ

Statut zoogéographique

Espèce médio-européenne méridionale orientale.



Statut

Espèce protégée en France par la loi, article 3 de l'arrêté du 23 avril 2007. Elle est inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne et classée dans les « espèces à préoccupation mineure » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

Etat des populations sur le site

Une Salamandre tachetée a été observée par M ABAD de l'O.N.F à la source Saint-Antoine située sur le versant Sud du Mont Faron, mais non localisée. On peut tout de même supposer que cette source se trouve au niveau du Fort Saint-Antoine. Il est situé sur la partie basse du Mont Faron, en position Sud-ouest. Cette observation est issue de la bibliographie et date de l'étude réalisée en 1994 par le CEEP : MORETTO P., TREBIE L., VIDAL E., BELTRA S., ORSINI P., 1994 – Etude faunistique du Mont-Faron. Rapport du C.E.E.P. pour la Ville de Toulon. 27 p.

> Emys orbicularis (Linné, 1758) Cistude d'Europe Classe des Reptiles Ordre des Chéloniens Famille des Emydidés

La Cistude d'Europe est une tortue aquatique diurne. Selon sa région climatique, elle hiverne d'octobre-novembre à mars-avril parmi la végétation aquatique, enfouie sur un fond vaseux ou à terre à l'abri dans une cache. A la belle saison, toujours proche du milieu aquatique, elle passe de longs moments à s'ensoleiller sur un bois flottant, une roche ou sur le bord de l'eau. Très discrète et farouche, elle plonge au moindre dérangement, pour s'enfoncer dans les fonds vaseux. Dans certaines rivières, la forme en galet de sa carapace lui permet de se dissimuler parmi ceux-ci. Elle estive lors des grosses chaleurs de l'été. A partir du mois d'avril la Cistude d'Europe s'accouple en pleine eau. Les premières pontes auront lieu en mai-juin, à la tombée de la nuit quand le thermomètre augmente dans la journée, si possible dans un sol meuble, sur des sites dégagés et ensoleillés, proches ou éloignés de l'eau. Dans un petit trou de ponte, 4 à 6 œufs seront déposés, parfois plus. A la fin de l'été, au moment des premières pluies d'automne les juvéniles émergeront de terre. Certaines pontes ne les verront sortir de terre qu'au printemps, les juvéniles ayant hiverné dans leur trou de ponte.



Habitat

La Cistude d'Europe affectionne les zones de faibles altitudes. On la retrouve dans les petites et grandes pièces d'eau permanentes à temporaires. Elle vit également dans les rivières et ruisseaux à cours lents, les canaux, les fossés et les milieux saumâtres.

Distribution géographique

Cette espèce s'étend sur de nombreux pays du continent européen, jusqu'à l'Asie du sudouest et l'Afrique du nord-ouest.

En Europe, le déclin des populations est quasi général et l'espèce a disparu de plusieurs pays tels que la Suisse, la Belgique et les Pays-Bas.

En France, son aire de répartition « naturelle » se situe au sud d'un arc de cercle joignant Rochefort, la Brenne, l'Allier et la région lyonnaise. Au nord de cette limite, les observations concerneraient des individus échappés de captivité.

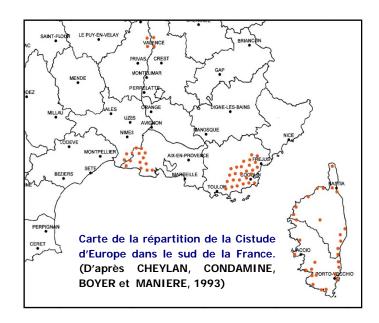
Les populations françaises les plus connues se trouvent :

- dans le Centre et l'Ouest : principales populations en Brenne (Indre) et dans le marais de Brouage (Charente-Maritime);
- en Corse : surtout littoral, essentiellement dans les étangs de la côte orientale (étang de Biguglia, plaine d'Aléria, étang de Palo, étangs côtiers de Porto-Vechio);
- dans le Midi : deux grands noyaux en basse vallée du Rhône (Camarque et marais adjacents) et dans le Var (Plaine et Massifs des Maures, Estérel et une partie du bassin hydrographique de l'Argens); populations relictuelles dans l'Aude, le Gard, les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse.

La population varoise se rattache à la lignée italienne *Emys orbicularis galloitalica*, bien distincte génétiquement et morphologiquement de la lignée orbicularis orbicularis rencontrée dans le reste du pays.



Cartographie: Marc CHEYLAN & Philippe GENIEZ



Statut zoogéographique

Espèce médio-européenne d'affinité orientale.

Statut

Espèce protégée en France par la loi, article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007. Elle est inscrite aux annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore et à l'annexe II de la Convention de Berne. Elle est par ailleurs classée dans les « espèces quasi menacées » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France et dans les « espèces à faible risque, quasi menacées » de la Liste rouge mondiale.

Etat des populations sur le site

Une Cistude d'Europe adulte a été observée sur les limites proches de la zone d'inventaire, le 05 juin 2008. Elle se trouvait dans une vasque de la rivière le Las, sous le pont de Saint Pierre aux Moulins, en période d'assec. Cet individu a été photographié et les photos envoyées pour identification, à l'association Reptil'Var. En égard à cette espèce inscrite aux annexes II et IV de la « Directive Habitats », il serait judicieux de réaliser des prospections afin de savoir si nous avons affaire à un individu isolé ou non. Le reste de la zone d'étude ne convient pas à cette espèce.

> *Trachemys scripta elegans* (Wied, 1839) Trachémyde à tempes rouges Classe des Reptiles Ordre des Chéloniens Famille des Emydidés

La Trachémyde à tempes rouges est une espèce aquatique diurne. Quand elle n'est pas à la recherche de nourriture, elle passe une grande partie de son temps à prendre des bains de soleil au bord de l'eau. Sa nourriture est constituée de poissons, de crustacés, d'insectes aquatiques et de cadavres. Les adultes consomment également des végétaux aquatiques. La saison de reproduction s'étale d'avril à juin et l'accouplement a lieu dans l'eau. La femelle dépose entre juin et juillet 1 à 2 pontes d'une dizaine d'œufs, dans un trou qu'elle ira creuser sur une plage sablonneuse et ensoleillée. Les naissances interviennent à la fin de l'été et les juvéniles mesurent alors un peu plus de 3 cm.



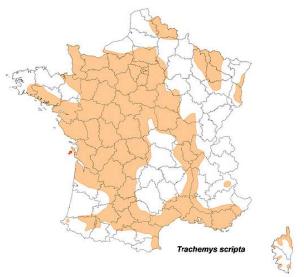
Habitat

Elle fréquente tous types de milieux humides permanents ou non : étangs, plans d'eau, retenues collinaires, marais, mares, rivières à faible courant, canaux, etc.... Elle peut supporter un taux faible de salinité de l'eau.

Distribution géographique

Sud des Etats-Unis, vallée du Mississippi, de l'Illinois jusqu'au Golf du Mexique, absente de Floride.

En France, la Trachémyde à tempes rouges est maintenant présente dans tous les départements métropolitains. Dans le département du Var elle est très répandue mais sa répartition n'est pas homogène. Certaines de ses populations peuvent atteindre des densités importantes et des pontes ainsi que des nouveau-nés y sont observés. Egalement présente en Corse.



Cartographie: Marc CHEYLAN & Philippe GENIEZ

Statut zoogéographique

Espèce originaire d'Amérique du Nord.

Statut

Elle est inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne. Elle est par ailleurs classée NAa « non applicable, espèces non soumises à évaluation car introduites dans la période récente » dans la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France et dans les « espèces à faible risque, quasi menacée » de la Liste rouge mondiale.

Elevée aux Etats-Unis à seule fin d'exportation, plus de 50 millions de tortues dites « Tortue de Floride » ont ainsi été exportées des USA entre 1989 et 1997. Les deux principaux continents importateurs ont été l'Europe et l'Asie. En Europe, le principal pays importateur est la France, avec plus de 4 millions de tortues importées entre 1985 et 1994, suivie de l'Italie (presque 1 million d'individus) et de l'Espagne (770 000 tortues). En Asie, le principal importateur est la Corée du Sud, suivie du Japon et de Hong Kong. La Trachémyde à tempes rouges a quant à elle rejoint l'Europe par centaines de milliers. A partir de décembre 1997 son commerce et son importation furent interdits dans l'Union Européenne (15 décembre 1997, Règlement CE 2551/97). Relâchée par milliers dans la nature, elle est très vite devenue une grande menace pour la faune et la flore locale en créant des déséguilibres pour les écosystèmes aquatiques. En France, là où la Cistude d'Europe (Emys orbicularis) une tortue aquatique indigène est présente, la Trachémyde à tempes rouges entre en compétition avec cette dernière.

Etat des populations sur le site

Une Trachémyde à tempes rouges a été observée hors limites de la zone d'étude. Elle se trouvait dans une vasque de la rivière le Las, sous le pont de Saint Pierre aux Moulins, en période d'assec. Cet individu a été photographié et les photos envoyées pour identification, à l'association Reptil'Var. Il a également été observé sur place par le Président de l'association Reptil'Var. Dans le site de l'inventaire, un autre individu a été observé en train de se thermoréguler sur le bord d'un petit ruisseau, à La Valette-du-Var.

Il serait judicieux d'envisager la capture de cette espèce qui n'a pas sa place ici comme ailleurs, hormis son pays d'origine d'où elle a été exportée par dizaines de millions. Sa présence est due à des lâchés intentionnels et irresponsables comme il s'en produit encore actuellement. La Trachémyde à tempes rouges possède une grande faculté d'acclimatation dans les milieux où elle a été relâchée.

Dans le département du Var, l'association Reptil'Var l'observe dans tous les types de milieux humides et en grand nombre. Elle rentre directement en concurrence avec une espèce

indigène, la Cistude d'Europe, une espèce en fort déclin, dans le Var et dans le reste de sa répartition française. Face au problème de relâchés de cette Tortue, la capture et la création d'un centre d'accueil pour cette espèce exotique invasive devraient être une priorité. D'autres départements l'ont fait, alors que pour certains d'entre eux, les enjeux étaient moindres, même s'ils s'avéraient importants. Cette démarche serait très motivante pour l'association Reptil'Var si elle en avait les moyens.



Trachémyde à tempes rouges observée dans une vasque sous le pont de Saint-Pierre aux Moulins, (Toulon, Var, France) le 09.07.2008.



Coronella girondica (Daudin, 1803) Coronelle girondine Classe des Reptiles Ordre des Serpents Famille des Colubridés

La Coronelle girondine est un petit serpent très discret, actif au crépuscule et la nuit, rarement visible de jour. On peut à l'occasion, la rencontrer en début de matinée, en train de s'ensoleiller. Le reste du temps, dans la journée, elle s'abrite sous une pierre plate, une écorce ou une anfractuosité du sol ou de la roche. Elle hiverne d'octobre à mars-avril. L'accouplement se déroule au mois de mai. La femelle pond en juin-juillet de 4 à 10 œufs en moyenne, parfois un peu plus. Les jeunes naissent généralement vers la fin août. Son alimentation est composée en majorité de lézards et de geckos. Elle peut aussi se nourrir de serpents et de jeunes insectes.



Habitat

C'est une espèce de plaine et de moyenne altitude qui fréquente, de préférence, les endroits secs et rocailleux avec végétation, tels que garrigues et maquis, forêts ouvertes et leurs lisières, éboulis rocheux, dunes littorales et pentes de moyenne montagne bien exposées.

Distribution géographique

En Europe : péninsule Ibérique, sud de la France, Italie et Sicile. Hors de l'Europe, la Coronelle girondine est présente en Afrique, au Maghreb.

En France dans la quart méridional du pays, jusqu'à l'île d'Oléron (Charente-Maritime) à l'ouest et les environs de Vienne (Drôme) à l'est. Atteint plus de 1000 m d'altitude sur la bordure méditerranéenne. La Coronelle girondine est absente de Corse.

Statut zoogéographique

Espèce d'affinité méditerranéenne.



Statut

Espèce protégée en France par la loi, article 3 de l'arrêté du 23 avril 2007. Elle est inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne et classée dans les « espèces à préoccupation mineure » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.



Cartographie: Marc CHEYLAN & Philippe GENIEZ

Etat des populations sur le site

La Coronelle girondine est un petit Serpent actif de nuit et d'une extrême discrétion. Il est donc assez rare de l'observer. Un seul individu a été contacté dans un éboulis. Toutefois, le site lui est très favorable, car elle affectionne particulièrement les endroits secs et rocailleux, et qui plus est, riches en petits Lacertidés et Geckonidés, sa principale nourriture. Elle trouve donc sur la zone de l'inventaire des habitats qui lui sont très favorables : les garrigues dégradées, les pierriers et zones d'éboulis ; les pinèdes plus ou moins denses du versant Sud ; les groupements de pelouses et les zones d'habitations et de fortifications.

Malpolon monspessulanus (Hermann, 1804)
Couleuvre de Montpellier
Classe des Reptiles
Ordre des Serpents
Famille des Colubridés

La Couleuvre de Montpellier est une espèce terricole diurne. Elle hiverne dans des galeries ou des anfractuosités, d'octobre-novembre à la fin mars, début avril. Elle aime les endroits secs bien exposés au soleil. Elle s'ensoleille souvent au printemps sur la couverture végétale du sol, où elle se sent plus en sécurité. Après des combats rituels entre mâles, la période d'accouplement débute de la mi-mai au début juin. En juillet, la femelle pond ses œufs dans des tas de feuilles sèches, un terrier, sous des pierres ou du bois mort. Ils sont au nombre de 4 à 18. Les éclosions ont lieu en août-septembre. C'est une espèce de grande taille qui a un spectre alimentaire large et qui peut se nourrir de proies conséquentes.



Habitat

La Couleuvre de Montpellier est une espèce adaptable, qui peut se trouver dans différents milieux, y compris à proximité de zones humides. Elle affectionne plus généralement les milieux découverts et secs à végétation basse, les pentes rocailleuses à végétation buissonnante et les forêts à faible densité ou ouvertes.

Distribution géographique

En Europe, péninsule Ibérique, sud de la France, nord de l'Italie, côte méditerranéenne de la Yougoslavie, Grèce. Hors Europe, Asie Mineure et Afrique du Nord.

En France, elle est limitée à la région méditerranéenne, des Pyrénées-Orientales aux Alpes-Maritimes, remonte au nord la vallée du Rhône jusqu'aux environs de Valence. En Corse, l'espèce est absente. Dans le Var elle a été observée à Bauduen à 1026 m d'altitude (Claude TARDIEU et Pascal TARTARY, 2008), ce qui est un record pour ce département. Elle est également présente sur les îles d'Hyères.



Cartographie: Marc CHEYLAN & Philippe GENIEZ

Statut zoogéographique

Espèce d'affinité méditerranéenne.



Statut

Espèce protégée en France par la loi, article 3 de l'arrêté du 23 avril 2007. Elle est inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne et classée dans les « espèces à préoccupation mineure » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

Etat des populations sur le site

Sur l'ensemble de la zone d'étude, on peut noter deux observations pour cette espèce, mais sa présence ne fait pas de doute sur les zones semi-ouvertes et ouvertes bien exposées. Sur le site de l'inventaire, ces zones correspondent aux garriques dégradées, pierriers et zones d'éboulis ; aux pinèdes plus ou moins denses du versant Sud ; aux groupements de pelouses et aux zones d'habitations et de fortifications. Sa plasticité écologique en font l'un des Ophidiens les plus courants de la zone méditerranéenne française.

> Rhinechis sclalaris (Schinz, 1822) Couleuvre à échelons Classe des Reptiles Ordre des Serpents Famille des Colubridés

La Couleuvre à échelons est une espèce terrestre diurne à crépusculaire. Selon la période de l'année, elle est aussi active de nuit à la recherche de ses proies. Dans la journée, elle passe de longs moments à s'ensoleiller afin de se thermoréguler. D'octobre à mars-avril, elle hiverne dans des abris naturels. L'accouplement a lieu au printemps. La femelle dépose sa ponte, de 6 à 20 œufs, dans une cache du sol légèrement humide et chaude. Sa nourriture est constituée en grande partie de micromammifères mais aussi de petits oisillons et d'œufs qu'elle ira dénicher en grimpant dans la végétation arbustive.



Habitat

Habitats semi-arides et rocailleux à végétation éparse, zones boisées ouvertes.

Distribution géographique

Péninsule ibérique, littoral méditerranéen français jusqu'à la frontière italienne. Son extension altitudinale avoisine les 700 m d'altitude mais peut les dépasser largement dans le sud de son aire de répartition.



La Couleuvre à échelons est limitée en France à la zone méditerranéenne de basse altitude. Elle remonte au nord jusqu'au milieu des départements de l'Ardèche et de la Drôme. A l'ouest, sa répartition s'étend jusqu'à Carcassonne (Aude). Elle est présente sur les îles d'Hyères mais absente de Corse.



Cartographie: Marc CHEYLAN & Philippe GENIEZ

Statut zoogéographique

Espèce d'affinité méditerranéenne.

Statut

Espèce protégée en France par la loi, article 3 de l'arrêté du 23 avril 2007. Elle est inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne et classée dans les « espèces à préoccupation mineure » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

Etat des populations sur le site

Tout comme pour la Couleuvre de Montpellier, sur l'ensemble de la zone d'étude, on peut noter deux observations de Couleuvre à échelons. Elle affectionne les mêmes milieux que cette dernière mais peut s'accommoder d'un couvert forestier plus conséquent. Elle s'observe également moins souvent que la Couleuvre de Montpellier, car elle devient plus active de nuit pendant le pic de la saison estivale. Pour ces raisons, lors des inventaires, les contacts avec cette espèce sont généralement moins fréquents.

Zamenis longissimus (Laurenti, 1768)
Couleuvre d'Esculape
Classe des Reptiles
Ordre des Serpents
Famille des Colubridés

La Couleuvre d'Esculape a une activité diurne et crépusculaire. C'est une espèce terrestre et à comportement semi-arboricole, n'aimant pas les fortes chaleurs. Hiverne d'octobre-novembre à mars-avril, dans des abris naturels, parfois à plusieurs ou en groupe. A la belle saison, on la retrouve s'exposant au soleil, au bord d'une lisière verdoyante ou sur un muret

couvert de lierre, ce qui la met à l'abri du regard. Très agile, elle grimpe avec aisance dans les arbres. L'accouplement se situe du mois de mai au début du mois de juin. Quelques semaines plus tard, la femelle pond de 5 à 8 œufs et parfois une vingtaine, qu'elle dépose en juillet, dans l'humus du sol ou des terriers inoccupés. Le nombre d'œufs par ponte varie de 6 à 8. L'incubation dure environ 2 mois.



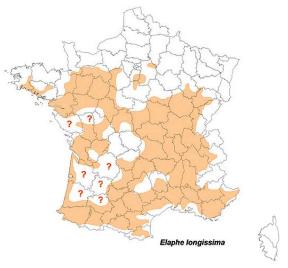
Habitat

Elle fréquente les terrains exposés au soleil et à végétation arbustive assez dense, les lisières de forêts de feuillus et leurs clairières, les haies, les ripisylves et les murailles couvertes de végétation.

Distribution géographique

Europe occidentale, centrale et méridionale, du nord-est de l'Espagne au sud de la Pologne, en Asie Mineure jusqu'au nord de l'Iran.

En France, elle est présente au sud d'une ligne reliant Brest à Paris et Belfort. Absente en Corse et des îles du littoral provençal.



Cartographie: Marc CHEYLAN & Philippe GENIEZ

Statut zoogéographique

Espèce médio-européenne à large répartition.

Statut

Espèce protégée en France par la loi, article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007. Elle est inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne et à l'annexe IV de la Directive Habitats ; en outre, elle est classée dans les « espèces à surveiller » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

Etat des populations sur le site

La Couleuvre d'Esculape est une espèce diurne et crépusculaire très difficile à localiser. Elle se cache dans la végétation basse et trouve refuge dans les arbres qu'elle escalade avec aisance. Un individu, observé par Eric VIDAL et Lionel TREBIE, a été capturé au zoo du Mont Faron par M Philippe ORSINI, en 1994.

> Anguis fragilis (Linné, 1758) Orvet fragile Classe des Reptiles Ordre des Sauriens Famille des Anguidés

L'Orvet fragile est un Reptile terrestre, rampant et fouisseur, au déplacement lent et discret, actif de préférence au crépuscule et de nuit. Par temps couvert il sort de jour. Il s'ensoleille le plus souvent caché dans la petite végétation. Il hiverne d'octobre à mars dans le sol, le bois tombé à terre ou dans un abri de micromammifère. La reproduction débute au printemps après des affrontements entre mâles. C'est une espèce ovovivipare donnant naissance de 6 à 12 nouveau-nés, parfois plus de 20. La gestation dure 2 à 3 mois et donne des petits tout formés. Les naissances peuvent s'échelonner de la mi-août à la mi-septembre et plus.



Habitat

Dans les milieux végétalisés et assez humides, prairies, clairières, forêts ouvertes, lisières, haies et également dans des lieux rocailleux.



Distribution géographique

Dans toute l'Europe à l'exception de l'Irlande, la moitié nord de la Scandinavie, du sud de l'Espagne et du Portugal, du sud de la Grèce et d'une partie des îles méditerranéennes. Hors Europe, jusqu'en Sibérie occidentale et le sud-ouest de l'Asie.

Présent partout en France jusqu'à 2000 m sauf en Corse.



Cartographie: Marc CHEYLAN & Philippe GENIEZ

Statut zoogéographique

Espèce eurasiatique.

Statut

Espèce protégée en France par la loi, article 3 de l'arrêté du 23 avril 2007. Elle est inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne et classée dans les « espèces à préoccupation mineure » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

Etat des populations sur le site

Les parties basses de la zone de l'inventaire offre des habitats favorables à sa présence, notamment les jardins et potagers ombragés et « humides » où il peut trouver refuge et nourriture. Ses mœurs nocturnes et fouisseuses en font un Reptile qui reste difficilement observable en milieu naturel.

Tarentola mauritanica (Linné, 1758)

Tarente de Maurétanie

Classe des Reptiles

Ordre des Sauriens

Famille des Gekkonidés

Très bonne grimpeuse, la Tarente de Maurétanie est surtout active au crépuscule et de nuit. Dans la journée, elle n'hésite toutefois pas à s'exposer en plein soleil, sur une paroi rocheuse, une restanque ou le mur d'un bâtiment, toujours prompte à regagner rapidement l'abri d'une fissure ou d'une anfractuosité. Elle n'est généralement active qu'au dessus de 15°C, mais parfois moins. A partir de la fin octobre la majorité des animaux trouve un abri

afin d'hiverner et n'en sortira qu'au mois de mars. Au cours de cette période, certains individus peuvent être vus en activité. Les accouplements ont lieu au printemps à partir du début du mois d'avril. De la fin avril à la fin juin, la femelle pond ses œufs dans une fissure ou sous une pierre. Les œufs sont blancs et ovales. L'éclosion a lieu à la fin de l'été.

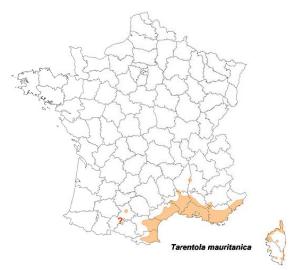


Habitat

Formations rocheuses des zones côtières, chaudes et sèches. A l'intérieur des terres, on la trouve sur les vieux murs, les rochers, les falaises, les murs et les toitures des habitations et plus rarement sur les troncs d'arbres.

Distribution géographique

Europe méridionale, de la péninsule Ibérique à la Grèce. Egalement présente dans les Baléares, en Sardaigne et en Afrique du Nord. En France, en bordure de la Méditerranée et en Corse. Plus sporadique en Languedoc et dans le sillon rhodanien. En Provence, elle est absente au-dessus de 650 m d'altitude hormis le département du Var où elle dépasse les 800 m.



Cartographie : Marc CHEYLAN & Philippe GENIEZ

Statut zoogéographique

Espèce méditerranéenne.

Statut

Espèce protégée en France par la loi, article 3 de l'arrêté du 23 avril 2007. Elle est inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne et classée dans les « espèces à préoccupation mineure » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

Etat des populations sur le site

La Tarente de Maurétanie est omniprésente sur tous les milieux rocheux bien exposés de l'ensemble de la zone d'inventaire, les lignes de crêtes, les zones rupestres, les éboulis et pierriers. On l'observe aussi sur les différents ouvrages artificiels, les bâtiments, les fortifications, les murets et restanques, etc. Cette espèce anthropophile est très présente également dans la zone urbaine qui ceinture le bas du Mont Faron.

Lacerta bilineata (Daudin, 1802)
Lézard vert occidental
Classe des Reptiles
Ordre des Sauriens
Famille des Lacertidés

Le Lézard vert occidental est terrestre et territorial. Il est actif de jour. Grimpe avec rapidité et aisance dans la végétation basse et dans les arbres. Hiverne de novembre à la fin mars dans un trou de rongeur, une cache rocheuse ou un amas végétal. Au réveil hivernal, à partir du mois de mars, le Lézard vert s'ensoleille, rarement à découvert, de longs moments pour réguler sa température corporelle, avant toute activité. Lors des journées chaudes, il ne s'expose au soleil qu'en début de matinée et en fin d'après-midi. En période d'activité sexuelle, en avril-juin, après de courtes parades d'intimidation, les mâles s'affrontent violemment entre eux. Les œufs, au nombre d'une vingtaine, sont déposés dans un trou peu profond, creusé par la femelle dans un sol meuble. L'incubation, selon la température, s'étale de 2 à 5 mois.



Habitat

Le Lézard vert est très dépendant d'un couvert végétal assez épais. Il vit dans des endroits bien ensoleillés secs ou humides, lisières des bois et forêts, clairières, haies, prairies et talus, ripisylves des bords des cours d'eau.

Distribution géographique

Europe occidentale, centrale et méridionale, du nord de l'Espagne jusqu'en Ukraine et en Grèce. Absent de la plupart des îles méditerranéennes, sauf la Sicile et Elbe.

En France, du bord de la mer jusqu'à environ 1500 m. Il est absent au-dessus d'une limite nord s'étalant des boucles de la Seine, Soissons et Mulhouse. Absent de Corse.



Cartographie : Marc CHEYLAN & Philippe GENIEZ

Statut zoogéographique

Espèce médio-européenne

Statut

Espèce protégée en France par la loi, article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007. Elle est inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore et à l'annexe II de la Convention de Berne et classée dans les « espèces à préoccupation mineure » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

Etat des populations sur le site

Aucune observation lors de l'inventaire, mais signalé comme présent, en 1994, lors de l'étude du CEEP (MORETTO P., TREBIE L., VIDAL E., BELTRA S., ORSINI P., 1994 – Etude faunistique du Mont-Faron. Rapport du C.E.E.P. pour la Ville de Toulon. 27 p.). Observé alors à plusieurs reprises, tant dans les parties basses, que dans les zones herbeuses sommitales, mais en densité relativement faible.

La zone d'inventaire offre au Lézard vert la possibilité d'occuper les différents milieux qui conviennent à sa biologie.



Podarcis muralis (Laurenti, 1768) Lézard des murailles Classe des Reptiles Ordre des Sauriens Famille des Lacertidés

Le Lézard des murailles est diurne et terrestre. Bon grimpeur, il n'hésite pas à escalader des parois verticales, pourvu qu'elles soient munies d'aspérités pouvant lui assurer ses prises. Son hivernation débute en novembre et se termine en mars mais elle n'est pas régulière. Si le temps est clément, il sortira de son abri pour s'ensoleiller. Il cherche son refuge parmi les fissures rocheuses, les fentes des murs et les amas pierreux. A la belle saison, il passe de longs moments à se chauffer au soleil. A partir d'avril jusqu'au mois de juin, les mâles engagent de brefs combats territoriaux pour la conquête des femelles. Le Lézard des murailles est ovipare, il y a généralement deux pontes par an, parfois trois. Les œufs, au nombre de 3 à 9 ou plus, sont déposés dans un trou creusé par la femelle. L'incubation dure 2 à 3 mois, en fonction de la température.



Habitat

Il habite une grande diversité de biotopes. On le trouve dans les milieux rocailleux relativement secs et ensoleillés, éboulis, falaises, parois rocheuses, carrières. Egalement sur les talus ensoleillés, les lisières forestières, les bordures de bois, ainsi que les murets de pierres, les murs et leurs abords, plus rarement dans les zones sableuses bordant l'océan. On peut également le rencontrer dans des endroits humides, principalement en zone méditerranéenne. Il est omniprésent en milieu anthropique, jusqu'au cœur des grandes métropoles.

Distribution géographique

Du nord de l'Espagne au sud de la Hollande, jusqu'à l'Italie, la Grèce et le sud de l'Allemagne. Sa répartition comprend également une grande partie de l'Europe centrale, Roumanie, Balkans et le nord-ouest de la Turquie asiatique.

Le Lézard des murailles est présent pratiquement sur toute la France, îles bretonnes et méditerranéennes comprises. Manque localement sur l'extrême nord. Atteint 2300 m d'altitude dans les Hautes-Pyrénées. Il est absent de Corse.

Statut zoogéographique

Espèce médio-européenne méridionale.





Cartographie: Marc CHEYLAN & Philippe GENIEZ

Statut

Espèce protégée en France par la loi, article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007. Elle est inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore et à l'annexe II de la Convention de Berne et classée dans les « espèces à préoccupation mineure » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

Etat des populations sur le site

Moins présent que la Tarente de Maurétanie, il occupe l'ensemble du site, mais en particulier les parties moins xériques de ce dernier. On le retrouve en plus forte densité dans les milieux anthropiques qui ceinture le bas du Mont Faron.

> Timon lepidus (Daudin, 1802) Lézard ocellé Classe des Reptiles Ordre des Sauriens Famille des Lacertidés

Le Lézard ocellé est le plus grand lézard d'Europe. C'est une espèce diurne et terricole qui affectionne les zones chaudes bien exposées où il aime à s'ensoleiller de longs moments. C'est un excellent grimpeur qui est très à l'aise dans les milieux rocheux. En cas de fuite, et selon la proximité immédiate d'un arbre, il n'hésitera pas à l'escalader avec rapidité pour y trouver refuge. Le plus souvent il regagne une anfractuosité, une grosse pierre, un amas rocheux, un terrier ou une galerie qui lui servent d'abri et dont il ne s'éloigne guère. Il hiverne de la fin septembre à début octobre jusqu'à la mi-mars. La période de reproduction, qui débute en avril-mai et se termine à la fin juin, est précédée par des combats territoriaux entres mâles. Une fois les couples formés, le mâle étreint avec beaucoup d'énergie et de ténacité sa femelle lors de l'accouplement. De la mai-juin à début juillet, 6 à 20 œufs seront pondus par la femelle et déposés dans un terrier, sous une grosse pierre, du bois mort ou dans un sol meuble. Les jeunes naissent en septembre-octobre après 3 mois d'incubation environ. Il se nourrit le plus souvent de gros insectes, surtout de coléoptères, de vers, d'escargots mais aussi de fruits. Opportuniste, il peut élargir son spectre alimentaire en consommant de petits vertébrés tels que des oisillons, des micromammifères ainsi que des œufs, mais ceci dans de petites proportions.



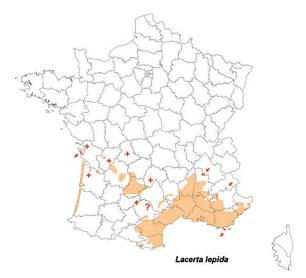
Habitat

On le rencontre dans plusieurs types d'habitats xérophiles ouverts à semi-ouverts, les steppes semi-arides, les zones sableuses, les dunes littorales, les landes pâturées, les garrigues et maquis buissonneux, les oliveraies, les amanderaies et autres cultures sèches, les terrains rocailleux, les éboulis, les pentes rocheuses bien exposées en plaine et en moyenne montagne.

Distribution géographique

Sud-ouest de l'Europe, Portugal, Espagne, sud de la France, nord-ouest de l'Italie et nord-ouest de l'Afrique.

En France de la façade atlantique jusqu'à l'île d'Oléron au nord et de la côte méditerranéenne des Pyrénées orientales jusqu'au Alpes-Maritimes, en passant par le Languedoc-Roussillon, le sud du Massif central et la Provence. Depuis le bord de mer jusqu'à plus de 1350 m dans les Alpes-Maritimes. Le Lézard ocellé est absent de Corse.



Cartographie: Marc CHEYLAN & Philippe GENIEZ

Statut zoogéographique

Espèce d'affinité méditerranéenne.

Statut

Espèce protégée en France par la loi, article 3 de l'arrêté du 23 avril 2007. Elle est inscrite à l'annexe II de la Convention de Berne et classée dans les « espèces vulnérables » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France. Elle est inscrite comme « espèce déterminante » des ZNIEFF en PACA; elle est de plus inscrite depuis 1996 au plan national d'action amphibiens et reptiles du Ministère de l'environnement.

Etat des populations sur le site

Le 23 mai 2006, un Lézard ocellé a été observé et photographié par Valérie MOUTON dans une pinède dégradée du haut Faron, sur une zone rocheuse. Le 20 juin 2010, au cours d'une prospection de terrain, il a été recherché à nouveau sur le même site sans résultat par Joël GAUTHIER et Micaël GENDROT.

Le Lézard ocellé, classé espèce patrimoniale en PACA, mériterait un effort conséquent de prospections afin d'avoir un meilleur aperçu de sa répartition et de sa densité sur le site de l'inventaire. Les populations de la région PACA sont en déclin (CHEYLAN & GRILLET, 2004). C'est une espèce menacée qui voit son habitat naturel se réduire. Dans le Var la reforestation gagne du terrain chaque année, et à l'inverse les terres agricoles aux pratiques anciennes se réduisent. Paradoxalement à la reforestation, on ne peut que constater dans le département une progression constante des zones urbaines et le mitage de l'environnement.

> Chalcides striatus (Cuvier, 1829) Seps strié Classe des Reptiles Ordre des Sauriens Famille des Scincidés

C'est un Lézard terrestre actif le jour. De mœurs très discrètes, dérangé, il fuit avec une rapidité déconcertante en faisant onduler tout son corps à travers les herbes denses ou les broussailles. Ses membres minuscules ne lui servent pas lors de ses déplacements fulgurants. D'aspect serpentiforme, le Seps strié a un corps allongé recouvert d'écailles imbriquées, lisses et d'apparence métallique. La femelle dont la taille dépasse les 40 cm est légèrement plus grande que le mâle. Celui-ci a la gueue renflée à la base. Il entre en hivernation d'octobre à avril-mai. Au printemps, il aime s'exposer au soleil matinal. Les accouplements ont lieu en mai et la femelle, ovovivipare, met bas en août (de 3 à 15 petits). Le Seps strié se nourrit de petits insectes.



Habitat

Il affectionne plus particulièrement les prairies sèches, les friches bien ensoleillées, les lisières de bosquets touffus, les pelouses pas trop rases et les oliveraies. On peut le rencontrer également dans des endroits humides à couverture herbacée dense.

Distribution géographique

Le Seps strié occupe la péninsule ibérique (sauf la côte est de l'Espagne), le sud de la France et l'extrême nord-ouest de l'Italie. Dans le couloir rhodanien, il remonte jusqu'à Aubenas et Montélimar, où il atteint, en France, la limite septentrionale de sa répartition. Un noyau de population existe sur la façade atlantique en Charente-Maritime. Son isolat indique la régression de l'espèce, déjà éteinte en Aquitaine. Ces stations, probablement relictuelles, sont les témoins d'une répartition passée probablement continue à travers l'Aquitaine, depuis Carcassonne jusqu'en Gironde. Le Seps strié n'est pas présent en Corse. Dans le département du Var il est potentiellement partout en dessous de 1200 m.

Statut zoogéographique

Espèce d'affinité méditerranéenne.

Statut

Espèce protégée en France par la loi sous le nom de (*Chalcides chalcides*). Toujours sous ce même binôme, elle est inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne et est classée dans les «espèces à surveiller » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.



Cartographie: Marc CHEYLAN & Philippe GENIEZ

Etat des populations sur le site

La présence de cette espèce peut être considérée comme étant potentielle dans les groupements de pelouses bien exposés de la zone d'étude et dans une moindre mesure, les garrigues dégradées.

Bilan prospectif

Bilan des espèces inventoriées

L'étude herpétologique du Mont Faron a permis de recenser 4 espèces d'Amphibiens et 12 espèces de Reptiles dont une, la Cistude d'Europe (Annexe II et IV de la Directive « Habitats »), en dehors mais très proche des limites de la zone d'étude (Figure 7, p 8). Cette espèce est signalée du fait de son fort statut de protection. Ceci nous donne un total de 16 espèces (Tableau 2. p 7).

En comparaison, on recense dans le département du Var 21 espèces de reptiles et 11 espèces d'amphibiens, îles comprises.

1) Amphibiens

Hormis sur la partie basse de la zone d'étude, les zones humides sont absentes du Mont Faron à l'exception de petits ruisselets très temporaires qui se forment aux cours d'épisodes pluvieux conséquents. Ils y dévalent alors ses très fortes pentes. Leurs régimes très temporaires ne permettent pas à la batrachofaune de s'y installer. Le Crapaud commun, la Rainette méridionale et la Grenouille rieuse ont été observés au niveau de la zone urbaine qui ceinture le Mont Faron, dans la rivière le Las et l'axe routier qui la longe, ainsi que dans les ouvrages artificiels, en majorité les bassins et les piscines. Sur le bas du versant Nord du Mont Faron, au pied d'une oliveraie, une grande mare artificielle se situe en zone privée (Figure 19, p 43). Elle est très attractive pour les trois espèces nommées ci-dessus.

Les trois espèces de la batrachofaune observées, sont les suivantes :

- Crapaud commun (Bufo bufo);
- Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*);
- Grenouille rieuse (Pelophylax ridibundus).

Une autre espèce, citée dans la bibliographie, mais non contactée est :

Salamandre tachetée (Salamandra salamandra).

Donnée comme présente dans une source, la source Saint-Antoine, sur le versant Sud du Mont Faron par M ABAD de l'ONF.

2) Reptiles

Beaucoup plus attractif pour la faune reptilienne, 10 espèces ont été recensées sur le Mont Faron dans les cinq grands types d'habitats qui sont formés par : les zones rupestres et lignes de crêtes ; les garrigues dégradées, les pierriers et zones d'éboulis ; les pinèdes plus ou moins denses du versant Sud; les groupements de pelouses; les zones d'habitations et de fortifications.

- Coronelle girondine (Coronella girondica);
- Couleuvre de Montpellier (Malpolon monspessulanus);
- Couleuvre à échelons (Rhinechis scalaris);
- Couleuvre d'Esculape (Zamenis longissimus);
- Orvet fragile (*Anguis fragilis*);
- Tarente de Maurétanie (Tarentola mauritanica);
- Lézard vert occidental (Lacerta bilineata);
- Lézard des murailles (Podarcis muralis);



- Lézard ocellé (Timon lepidus);
- Seps strié (Chalcides striatus).

Deux autres espèces de Reptiles ont également été contactées, une première légèrement en dehors de la zone de l'inventaire, et une autre dans ses limites.

- Cistude d'Europe (Emys orbicularis);
- Trachémyde à tempes rouges (*Trachemys scripta elegans*).

Espèce d'intérêt communautaire, la Cistude d'Europe (Emys orbicularis) mériterait un complément d'inventaire.

Une autre espèce, citée dans la bibliographie, mais non contactée est :

Tortue d'Hermann (Testudo hermanni).

Mentionnée dans l'Inventaire du Patrimoine Naturel de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (ZNIEFF actualisées). BELTRAH S., & MICHAUD H., - Actualisation de l'inventaire de 1988. ZNIEFF N° 83-167-100 MONT FARON. Zone terrestre de type II. Année de mise à jour : 01/01/2003.

A) Espèces listées dans la Directive « Habitats »

- 1) En annexe II de la Directive « Habitats »:
- Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*).
- 2) En annexe IV de la Directive « Habitats »:
- Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*);
- Couleuvre d'Esculape (Zamenis longissimus);
- Lézard vert occidental (Lacerta bilineata);
- Lézard des murailles (*Podarcis muralis*);
- Rainette méridionale (Hyla meridionalis).
- 3) En annexe V de la Directive « Habitats »:
- Grenouille rieuse (Pelophylax ridibundus).

B) Espèce à valeur patrimoniale

Lézard ocellé (*Timon lepidus*).

Elle est inscrite comme « espèce déterminante » des ZNIEFF en PACA ; elle est de plus inscrite depuis 1996 au plan national d'action amphibiens et reptiles du Ministère de l'environnement.

Conclusion

Lors de l'étude faunistique du Mont Faron, réalisée par le C.E.E.P en 1994, 6 espèces de Reptiles et 3 espèces d'Amphibiens ont été inventoriées, et 1 autre espèce signalée comme probable.

Ce qui donne un total de 10 espèces, 9 espèces inventoriées et 1 espèce supposée :



- Amphibiens : Crapaud commun (*Bufo bufo*), Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*) et Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*).
- Reptiles: Couleuvre à échelons (*Rhinechis scalaris*), Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*), Tarente de Maurétanie (*Tarentola mauritanica*), Lézard vert occidental (*Lacerta bilineata*), Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et Seps strié (*Chalcides striatus*).

Espèce supposée :

- Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*).

Au cours de l'étude herpétologique réalisée par l'association Reptil'Var, 16 espèces ont été recensées (Tableau 2. p 7).

Il est tout d'abord important de souligner que le nombre de jours de prospections, au nombre de quatre, reste très largement insuffisant pour avoir un aperçu global et complet de l'herpétofaune du Mont Faron. Trop souvent, dans les demandes d'études naturalistes, la part réservée aux inventaires herpétologiques reste faible, alors qu'elle devrait être conséquente. En effet, la recherche de l'herpétofaune demande de très gros efforts de prospections, de jour comme de nuit, car la plupart des espèces qui la compose sont difficiles à contacter.

Le nombre des espèces recensées, 16 espèces en incluant la Cistude d'Europe, semble assez proche de la réalité du site et de ses limites proches, mais d'autres espèces pourraient s'y rajouter. Une espèce citée dans la bibliographie, la Tortue d'Hermann, n'a pas été contactée. Sa présence est plus que certaine sur les parties basses du Mont Faron, notamment en limite et dans les zones urbanisées qui la ceinture. Considérée à tort comme « animal de compagnie », la Tortue d'Hermann se retrouve en grand nombre dans les jardins privatifs, et ceux de l'aire toulonnaise n'y échappent pas. Des individus s'en évadent régulièrement et peuvent alors se retrouver dans la nature. Ce sont des « échappées de jardins » qui, dans la grande majorité des cas, ne retrouvent pas les conditions adéquates à leur survie et à leur maintien dans le milieu naturel.

Mesures de gestion

Du fait du faible nombre de jours consacrés aux prospections, il est alors difficile dans ces conditions, d'avoir un aperçu affiné du site de l'inventaire et d'établir les mesures de gestion qui doivent être menées en faveur de l'herpétofaune.

Toutefois, on peut déjà souligner différentes mesures à prendre en compte :

- L'urbanisation sur le bas des pentes du Mont Faron qu'il faut maitriser et, au mieux, stopper ;
- Le contrôle des aménagements à caractère touristique situés sur le haut Faron ;
- Le contrôle de la fréquentation humaine de ce site que les toulonnais, les touristes et les sportifs apprécient et fréquentent pour diverses raisons ;
- La sensibilisation du public aux richesses floristiques et faunistiques du Mont Faron qui lui valent son classement en ZNIEEF (Zone terrestre de type II) et en site classé Natura 2000 ;
- L'éducation, la sensibilisation et le respect d'une faune « mal aimée », la faune reptilienne et amphibienne ;
- La lutte contre les risques d'incendies, très destructeurs de l'herpétofaune ;
- Eviter le reboisement des secteurs incendiés, notamment avec du Pin d'Alep, en laissant une recolonisation naturelle de la flore ;



- La préservation et le maintien des habitats favorables à l'herpétofaune, que sont les milieux ouverts et semi-ouverts, par le contrôle du couvert forestier ;
- La création de zones ouvertes et semi-ouvertes, qui sont d'une importance vitale pour l'herpétofaune. Le caractère très forestier de certains secteurs du Mont Faron est un facteur très limitant pour l'herpétofaune ;
- Le contrôle des lâchers de Tortue à tempes rouges, par la mise en place de sa récupération et de son placement, dans un centre spécialisé pour la maintenance de cette espèce exotique et invasive;
- Le respect et l'application des différentes législations et règlementations en vigueurs ;
- Améliorer les connaissances sur la présence et la répartition de l'herpétofaune du site en complétant cette étude par de nouvelles prospections.

Remerciements

Je tiens à remercier très sincèrement et par ordre alphabétique :

Alain ABBA (Reptil'Var), Antoine CATARD (CEEP), André SALA (Reptil'Var), Benoît MORAZE (Reptil'Var), Céline TROIN (Reptil'Var), Delphine IHLER, Eric VIDAL, Jean TROIN (Reptil'Var), Julie DELAUGE (CEEP), Lionel TREBIE, Mathieu LASCEVE (TPM), Micaël GENDROT (LPO PACA), Michel DUBUIS (Reptil'Var), Michel ROTIER (Reptil'Var), Philippe MAUREL, Philipe ORSINI (MHN de Toulon), Philippe SERTEL (Reptil'Var), Robert ARLAUD (Reptil'Var), Valérie MOUTON (Reptil'Var) et Yohan CHARBONNIER (LPO PACA).

Joël GAUTHIER

Président de l'association Reptil'Var

Août 2010.

Bibliographie

ARNOLD N., & OVENDEN D., 2004 - Le guide herpéto. 199 amphibiens et reptiles d'Europe. Delachaux & Niestlé. Paris, 288 p.

CHEYLAN M., 1981 - Biologie et écologie de la Tortue d'Hermann Testudo hermanni (Gmelin, 1789), Ecole Pratique des Hautes Etudes, Mémoires et travaux de l'Institut de Montpellier, N° 13, 404 p.

CHEYLAN M., 2004 - Statut de la Tortue d'Hermann dans la plaine des Maures. Rapport pour le document d'objectifs Natura 2000. Ecole Pratique des Hautes Etudes. 13 p.

CHEYLAN M., GENIEZ Ph., & FONDERFLICK J., 1999 - Reptiles et Batraciens de France (coffret contenant un CD et un livret de détermination). EPHE, CEP, Florac.

CHEYLAN M., & GRILLET, 2004 - Le Lézard ocellé — Mœurs et comportement. Collection Approche. Eveil nature, 95 p.

CHEYLAN M., & RECORBET B., 1994 - Plan de conservation pour la Tortue d'Hermann. Rapport pour le Ministère de l'Environnement DNP. 24 p.

DUGUET R., & MELKI F., 2003 - Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg (livre et guide sonore CD), collection Parthénope, Biotope. 480 p.

GAUTHIER J., 2006 - Inventaire herpétologique de la presqu'île de Saint-Mandrier, (Var, France). Inventaire herpétologique du Lazaret, du versant boisé de la Renardière, de la Coudoulière, de Cavalas, de la Croix des Signaux et du Cap Cépet. Reptil'Var. 36 p.

GAUTHIER J., & MARSOL L., 2007 - Inventaire herpétologique du Plan de la Garde et du Pradet (Var, France). Projet d'agrandissement de la route de la Foux, TPM. Commande de l'ONF du Var. Reptil'Var. 49 p.

MARSOL L., 2008 – Réseau Herpétofaune. Inventaire des mares et points d'eau des forêts relevant du Régime Forestier dans le Var. Tome I : Forêts Domaniales. Office Nationale des Forêts. Agence départementale du Var, Direction Territoriale Méditerranée.

MORETTO P., TREBIE L., VIDAL E., BELTRA S., ORSINI P., 1994 – Etude faunistique du Mont-Faron. Rapport du C.E.E.P. pour la Ville de Toulon. 27 p.

MAURIN H., 1994 – Inventaire de la faune menacée en France. Nathan-MNHN-WWF. Paris, 176 p.

MAURIN H., 1995 – Inventaire de la faune de France. Nathan-MNHN-WWF. Paris, 415 p.

MURATET J., 2008 - Guide de terrain. Identifier les Amphibiens de France métropolitaine. Association ECODIV. 291 pages.

NOLLERT A., & NOLLERT C., 2003 - Guide des Amphibiens d'Europe. Biologie, identification, répartition (livre et guide sonore CD). Delachaux & Niestlé. Paris, 383 p.

QUERTIER P., ABOUCAYA A., BELTRA S., & CHILDERIC M., 2002 - Guide du naturaliste dans le Var. 382 p.

QUEZEL P., & MEDAIL F., 2003 - Ecologie et biogéographie des forêts du bassin méditerranéen. Elsevier. 571 p.



TEMPIER J.-C., BELTRA S., CATARD A., 2000 – Etude faunistique du site Natura 2000 de la Sainte-Baume. Rapport du C.E.E.P. pour l'Office National des Forêts / Service Départemental du Var. 64 p.

VIGLIONE J., 1997 - Suivi du plan de conservation de la Tortue d'Hermann dans les Maures - Propositions de plans de gestion. Mémoire de fin d'études. ISA Lille. 114 p.

Annexes



Figure 8 : Aménagements à caractère touristique situés sur le haut Faron.

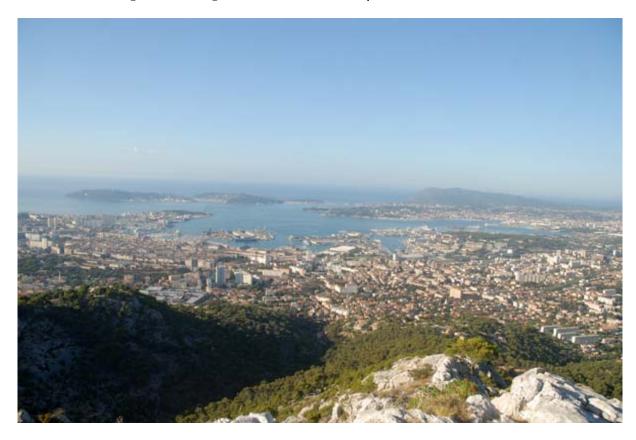


Figure 9 : Pentes sud du Mont Faron qui meurent au pied de l'agglomération toulonnaise.



Figure 10 : Pinède plus ou moins dense du versant Sud.



Figure 11 : Chênaie verte du versant Nord.



Figure 12 : Garrigue dégradée.



Figure 13 : Pelouse.



Figure 14 : Pierrier et zone d'éboulis.



Figure 15 : Zone rupestre et ligne de crête en ubac du Mont Faron.



Figure 16 : Zone rupestre et ligne de crête en adret du Mont Faron.

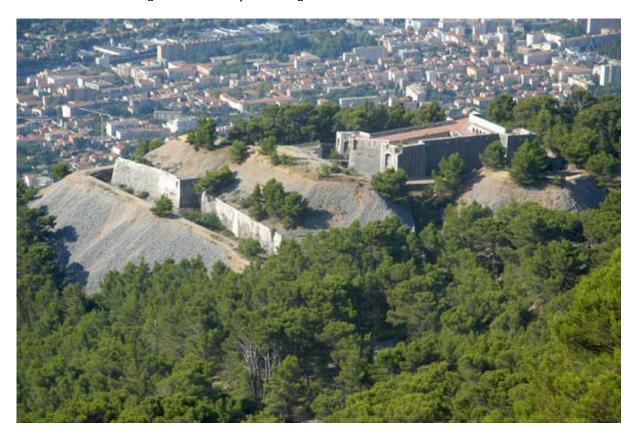


Figure 17 : Zone d'habitation et de fortification.



Figure 18 : Fortification.



Figure 19 : Grande mare artificielle en zone privée.



Figure 20 : Incendie du 06 août 2010.

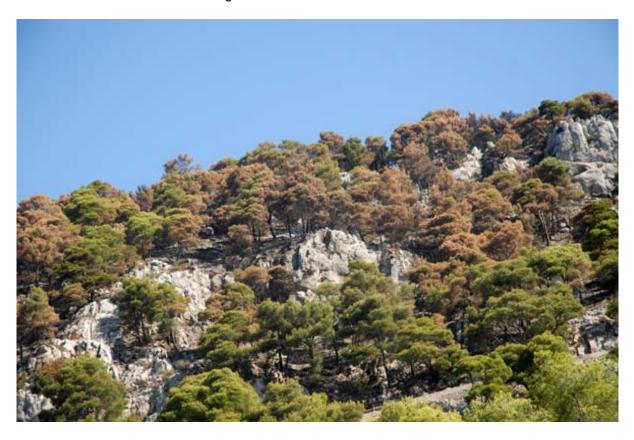


Figure 21 : Incendie du 06 août 2010.